

# LES AMIS DE FORCE-OUVRIÈRE

POUR LE RETOUR AUX FONDAMENTAUX À FO ET CONTRE LA DÉRIVE CORPORATISTE ACTUELLE

Bulletin n°15

**Pour gagner sur les retraites ...**

**Il faut un programme syndical revendicatif  
de classe, contre le programme de la classe  
patronale et gouvernementale !**

**Et il faut un Secrétaire Général à la hauteur de  
Force-Ouvrière !**

La mobilisation est là, depuis des semaines, pour s'opposer à la contre-réforme des retraites dictée par le Medef et l'Union européenne à un gouvernement d'arrogants domestiques du capital.

Des millions de manifestants montrent la colère populaire contre une politique de classe provocatrice :

80 milliards de dividendes pour la rente et les rentiers.

**Et il faudrait que ceux qui travaillent travaillent encore plus !**

**La provocation sociale, c'est ça !**

**Pourtant cette mobilisation large et légitime n'aboutit pas, à ce jour.**

**Est-ce qu'il y aurait un problème ...**

C'est qu'il s'agirait de créer le rapport de force contre la retraite à 64 ans, alors que des organisations syndicales ont signé l'Accord de mai 2019 acceptant la décote à 64 ans !

Et s'il y a la CFDT, bien entendu, pour avoir signé cette trahison, il y a aussi FO de Veyrier-Souillot. Pour cela, en 2019, ils ont trahi la résolution générale du congrès FO de 2018 et la résolution générale du congrès FO de 2015 contre la décote à 62 ans !

**Comment maintenir un double langage:**

**Ma main droite signe la décote à 64 ans et ma main gauche porte la banderole pour la retraite à 60 ans ?  
Ce n'est pas tenable !**

Autre question passée sous la table : comment créer un rapport de force valable avec la CFDT qui voulait détruire le système par répartition en 2019 pour le système dit « universel » de la retraite à points, et ce avec Macron :

« Notre système de retraites par répartition avait un risque de déséquilibre financier très important... Est venu le temps de l'équité, de la solidarité et de la justice. C'est ce que nous portons depuis 2006, c'est cette réforme d'un système universel des retraites. ».

(L.Berger ; 6 décembre 2019 - <https://www.cfdt-ufetam.org/retraites-laurent-berger-tres-clairement-favorable-a-un-regime-universel/>)

D'où ce genre de slogans aujourd'hui :



**Avec ça tu peux marcher longtemps et aller nulle part.**

**Il faudrait marcher sans programme revendicatif commun explicite et sans alternative sociale claire ?**

Exemple du problème : Le communiqué commun de l'intersyndicale du 19 janvier affirme :

« Les organisations syndicales n'ont eu de cesse pendant la concertation avec le gouvernement de proposer d'autres solutions de financement à commencer par l'amélioration de l'emploi des seniors.»

**Ce serait donc la revendication commune explicite à minima, « l'emploi des seniors » ?**

Alors qu'il faut d'abord dénoncer l'arnaque des 64 ans et des 43 annuités ensemble, système qui fait trinquer les seniors, les femmes, les jeunes, les métiers durs et à espérance de vie réduite.

Ce qui revient à introduire, en fait, la retraite à 67 ans pour avoir le taux plein, et ce pour la

grande majorité ; les jeunes de 17 ans qui commencent avec CDI durant toute la vie étant une minorité, tout comme ceux qui auraient une retraite à 1200 euros.

**Au fait, ils sont combien les parlementaires et les défenseurs du libéralisme qui sont prêts à vivre avec 1200 euros par mois ?**

Le **31 janvier**, le communiqué commun des organisations dénonce les 64 ans et que « Les propositions alternatives formulées par elles sont toutes restées lettre morte ! »

Le courrier aux parlementaires du **15 février** dénonce spécialement « de voter le rejet de ce projet de loi et plus particulièrement son article 7 » (celui sur les 64 ans).

**Ce qui ne suffit pas, car le piège c'est l'articulation des 64 ans et des 43 d'annuités.**

Cibler les 64 ans et les seniors ne met pas en cause la contre-réforme des retraites dans son articulation : et ça, c'est bon pour la CFDT, comme si l'intersyndicale fonctionnait dans le cadre idéologique de la CFDT.

Du coup, il faut exposer complètement ces « propositions alternatives ». On y verrait plus clair. Sur le site de la CGT on lit trois propositions :

- ◆ Fin des exonérations de cotisations,
- ◆ Hausse du taux de cotisation,
- ◆ Égalité professionnelle femmes-hommes.

(<https://www.cgt.fr/dossiers/ensemble-pour-la-retraite-60-ans>)

Alors pourquoi ne pas exposer au moins ça dans les communiqués communs, quand on sait que la hausse du taux est la base de financement de la retraite par répartition ?

Parce que cela revient à s'opposer au Medef, à l'Union Européenne, aux gouvernements Hollande-Macron qui ne veulent faire payer que les travailleurs. On appelle ça une opposition de classes.

Et ça depuis toujours le corporatisme, CFTC-CFDT, est contre : d'ailleurs il n'y a pas ce genre de revendications sur leur site. Mais seulement : on est contre les 64 ans...

**Des militants disent : il faut et il suffit d'une alliance FO-CGT, comme en 1995. Pas besoin de la CFDT ! C'est vrai.**

L'obstacle à ça, c'est qu'on retrouve l'orientation de la « direction » de **FO** depuis 2019 et son alliance avec la CFDT : décote à 64 ans, signature du Ségur, accord sur le télétravail, les deux à la satisfaction publique du Medef.

Et c'est là que tout le monde se pose l'autre question : pour conduire cette politique de classe et mener la lutte est-ce que le Secrétaire Général actuel de **FO** est bien à la hauteur ?

Est-il à la hauteur de Blondel en 1995, conduisant la CGT à suivre **FO** et laissant la CFDT à sa besogne patronale, le plan Juppé-Notat.

Dans l'entretien du 20 février pour *l'InfoMilitante*, Souillot dit :

**« Faisons un peu d'histoire. En 1995, ce que nous avons proposé aux autres organisations syndicales, c'était 24h de grève dans tous les secteurs. Le caractère « reconductible » n'était pas inscrit. Or la grève a duré trois semaines... »**

Sauf que, « faisons un peu d'histoire », c'était sur des revendications de classe claires, donc sans la CFDT ! Et cela a marché, en effet.

Il est bon de lire dans l'entretien :

**« En vue du 7 mars, j'ai réuni nos fédérations le 15 février. Et, sur la France à l'arrêt le 7 mars, il y a un accord unanime. »**

Mais, dans l'entretien, pas de plan de revendications explicite sur le terrain de classe comme Blondel en 1995. Or on ne peut pas rester dans le flou.

Le flou demeure dans la circulaire n° 15-2023 complétée, qui entend réfuter le gouvernement :

**« Tout d'abord, le changement démographique en cours (avec le départ à la retraite des dernières générations de « baby-boomers ») a été anticipé par les réformes précédentes, notamment avec un premier recul à 62 ans et la réforme Touraine dont les effets sont toujours en cours sur le marché du travail. Il n'y a aucun besoin d'ajouter une réforme aux réformes pour compenser ce changement démographique. »**

**Ça voudrait dire qu'on accepterait Touraine et pas Dussopt, alors que c'est la même idéologie : faire payer les travailleurs !**

On le voit, rien de tel qu'un plan de revendications explicites pour y voir clair.

Ce d'autant plus que l'accord signé, ce 20 février, sur le « partage de la valeur » par CFDT-CFTC est applaudi par le Medef et qualifié par Borne d'« historique ». Ce qui est un mauvais coup porté à l'intersyndicale.

**Que dire de la circulaire qui annonce, le 22 février, que FO signe aussi, avec ce commentaire :**

**« Le Bureau confédéral de FO a décidé d'apposer sa signature sur l'accord national interprofessionnel négocié par les interlocuteurs sociaux, bien qu'il ne réponde pas aux ambitions portées par l'Organisation en matière, notamment, de salaire. »**

**Donc c'est mauvais pour les salariés et contraire aux orientations de FO, mais on signe quand même : ce qui se nomme collaboration de classe au même niveau que la CFDT.**

**Mais depuis quand, dans une organisation syndicale « libre et indépendante », les instances ont le droit de signer un texte qui ne « répond pas aux ambitions » de FO ?**

**C'est contraire aux statuts, tout simplement.**

**Quel message vis-à-vis des militants si FO signe le 22 février un texte contraire à ses « ambitions » et à la défense des salaires et des salariés avec le gouvernement Macron, tout en appelant, « en même temps » à mobiliser le 7 mars contre le gouvernement Macron !**

On voit bien que le flou de l'approche, voire le double langage pose problème au risque de n'être plus libre, mais embringué avec la CFDT !

Un exemple frappant, dans l'émission télé l'Événement du 3 février à la question sur le gouvernement, l'actuel secrétaire général de **FO**

répond : « **Je vais reprendre ce qu'a dit Laurent Berger...** » Et de suivre l'analyse de la CFDT. Du jamais entendu à FO ça : Mailly reprenant du Chérèque, Blondel du Notat, Bergeron du Maire, Pavageau du...Berger !!! Incroyable, inacceptable !

Pour ceux qui font semblant de ne pas comprendre l'enjeu, à Albi, le 3 février, cet effacement de **FO** tout le monde l'a vu avec, en conséquence et à nouveau constituée, en direct à la télé, l'alliance CFDT-CGT qui a toujours joué contre **FO**.

Du coup la question est posée à ceux qui ont renvoyé Pavageau, lui qui avait des positions de

classe. Et qui ont empêché les autres candidatures au poste de secrétaire général par intimidation, y compris en plein congrès de Rouen !

Ce funeste accord Raguin-Homez, voilà où il mène **FO**. Est-ce que cela peut durer sans que **FO** ne le paye ?

Plutôt que le candidat de la bureaucratie qui ne veut pas d'audit sur les finances de **FO** et promu pour ça, il y avait forcément mieux en tribun militant. Il y a toujours, aujourd'hui comme demain, mieux.

Cette question est posée par le développement du mouvement social lui-même.

**Il faut arrêter tout double langage. Il faut dénoncer l'accord de 2019 et sur cette base proposer l'alternative au diktat du Medef sur les retraites qui est depuis des années : pas de contribution des entreprises, pas de contribution du capital, les travailleurs seuls doivent payer.**

**Les militants FO sont prêts à en découdre comme en 1995 !**

Mais il faut la clarté dans les revendications. Il faut reprendre celles du congrès de Tours :

**Oui aux 37,5 annuités, retraite à taux plein dès 60 ans !**

**Conservation de tous les régimes spéciaux et des acquis de la fonction publique !**

**D'ici au 7 mars, il faut dissiper le flou revendicatif,**

**Revoir la signature sur le « partage de la valeur ».**

Il faut expliciter les composantes de l'alternative syndicale et sociale à la contre-réforme des retraites : ce qui permettra à toutes et à tous de se mobiliser en renversant la contre-réforme.

À commencer par les jeunes qui ne peuvent se retrouver avec seulement la cause des seniors.

Au « risque », bien sûr, de voir les éléments corporatistes se désolidariser, étant entendu qu'ils n'ont pas été solidaires en 95, ni en 2006, ni en 2016, ni en 2017, ni en 2019 ...

**L'initiative revendicative de l'alternative peut et doit être celle de FO comme, faisons « un peu d'histoire », en 1995...**

Une bonne base d'alternative sociale peut être composée de : suppression des exonérations patronales, hausses collective et massive des salaires par branches, suppression des CDD en tous genres, suppression des stages et des petits boulots qui exploitent les jeunes et CDI à plein temps pour eux, prise en compte intégrale de la maternité, prise en compte des différences d'espérance de vie pour le nombre d'annuités, contribution des revenus du capital, ...

**D'ici au 7 mars et au-delà, c'est le sens de la lutte pour la justice sociale. « On est là ».**

Les Amis de Force-Ouvrière, février 2023